

# EGMO 2014, 1ère journée: corrigés

30 avril 2014

**1.** Déterminer tous les nombres réels  $t$  tels que si  $a, b, c$  sont les longueurs des côtés d'un triangle, alors il en est de même pour  $a^2 + bct, b^2 + cat, c^2 + abt$ .

*Proposé par S. Khan, Royaume-Uni*

**Solution.** La solution se divise en deux parties, la première consistant à obtenir des bornes sur  $t$ , la deuxième consistant à prouver ces bornes.

*Première partie :* Pour avoir les bornes, il s'agit de comprendre quand les différentes inégalités triangulaires entre  $a^2 + bct, b^2 + cat, c^2 + abt$  deviennent difficiles à réaliser. On remarque sans peine que si les longueurs des trois côtés  $a, b, c$  sont trop proches, il en est de même pour  $a^2 + bct, b^2 + cat, c^2 + abt$ , et ces derniers forment donc les côtés d'un triangle, qui ne sera pas loin d'être équilatéral. Ainsi, ce cas de figure ne donne pas de conditions sur  $t$ . Si au contraire nous avons un côté très court par rapport aux deux autres, disons  $a = \epsilon < 1$  et  $b = c = 1$ , alors la condition  $a^2 + bct < b^2 + cat + c^2 + abt$  nous donne  $\epsilon^2 + t < 2 + 2\epsilon t$ . Comme ceci doit être vrai pour tout  $\epsilon > 0$ , on obtient la condition  $t \leq 2$ .

Ce résultat nous motive pour chercher un autre cas extrême, également isocèle pour simplifier l'éventuelle condition qu'on obtient. Cette fois-ci, imaginons un triangle isocèle avec une grande base  $a$  et deux côtés égaux plus petits  $b = c = 1$ . Bien entendu, pour que cela fasse bien un triangle, il faut choisir  $a$  un petit peu plus petit que 2, disons  $a = 2 - \epsilon$ , avec  $\epsilon > 0$  aussi petit qu'on veut. On obtient alors  $b^2 + cat + c^2 + abt - a^2 - bct = (3 - 2\epsilon)t + 2 - (2 - \epsilon)^2$ . Pour que ceci soit strictement positif pour tout  $\epsilon > 0$  on obtient, en faisant tendre  $\epsilon$  vers zéro :  $t \geq \frac{2}{3}$ .

*Deuxième partie* Ici, il y a beaucoup de manières de faire. Nous allons présenter d'abord la solution corrigée d'une des candidates, puis les solutions officielles proposées.

**Solution 1** Par symétrie, nous pouvons ordonner  $0 < a \leq b \leq c$ . De plus, les conditions de l'énoncé étant homogènes en  $a, b, c$ , nous pouvons fixer  $a = 1$ . La seule inégalité triangulaire non triviale à exploiter sera donc  $c < 1 + b$ . Comme nous allons le voir, le fait d'ordonner  $a, b, c$  permet de rendre deux des trois inégalités à vérifier assez claires.

Nous devons comparer  $A = 1 + bct, B = b^2 + ct$  et  $C = c^2 + bt$ . Tout d'abord,

$$\begin{aligned} B + C - A &= b^2 + c^2 + (b + c)t - bct - 1 \\ &= (b^2 - 2bc + c^2) + 2bc - bct + (b + c)t - 1 \\ &\geq (b + c)^2 + (2 - t)bc + \frac{4}{3} - 1 \\ &> 0. \end{aligned}$$

D'autre part,

$$\begin{aligned} C + A - B &= c^2 + bt + 1 + bct - b^2 - ct \\ &= (c - b)(c + b - t) + 1 + bct \\ &> (c - b)(2 - t) \geq 0 \end{aligned}$$

(En fait, on a même  $C > B$ .) Moralement, comme  $c$  est le plus grand des trois réels, et que  $t$  lui-même n'est pas très grand,  $C$  est le terme dominant, et il n'est donc pas étonnant que ce soient les deux inégalités où il faut minorer  $C$  qui soient les plus faciles à démontrer. Passons à la démonstration de  $C < A + B$ . Pour cela, il est commode de se débarrasser des inégalités qui lient  $b$  et  $c$  en posant  $c = b + \epsilon$  avec  $0 \leq \epsilon < 1$ . Il nous reste alors à avoir la stricte positivité de

$$Q(b) = tb^2 + \epsilon(t-2)b + (1 + \epsilon t - \epsilon^2),$$

pour  $\frac{2}{3} \leq t \leq 2$  et  $0 \leq \epsilon < 1$ . On reconnaît un polynôme du second degré en  $b$ , dont on calcule le discriminant :

$$\Delta(t, \epsilon) = (t^2 + 4)\epsilon^2 - 4t^2\epsilon - 4t.$$

Ce dernier peut lui-même être vu comme un polynôme du second degré en  $\epsilon$ . Il suffit de vérifier qu'il est strictement négatif pour  $\epsilon \in [0, 1[$  quel que soit  $t \in [2/3, 2]$ . Puisque son coefficient dominant est strictement positif, il suffit pour cela de vérifier qu'il est strictement négatif en 0 et négatif ou nul en 1. Or  $\Delta(t, 0) = -4t < 0$  si  $2/3 \leq t \leq 1$ , et  $\Delta(t, 1) = -3t^2 - 4t + 4$ . On obtient ainsi un dernier polynôme du second degré, en  $t$ , dont il faut vérifier qu'il est négatif ou nul entre les valeurs de  $t$  qui nous intéressent. Nous avons  $\Delta(2/3, 1) = 0$ , donc  $2/3$  est racine de ce polynôme. D'autre part, il est strictement positif en 0 et son coefficient dominant est négatif, donc l'autre racine est négative, et  $\Delta(t, 1)$  est strictement négatif sur  $]2/3, +\infty[$ . Finalement,  $\Delta(t, \epsilon)$  est donc bien strictement négatif pour  $\epsilon \in [0, 1[$  quel que soit  $t \in [2/3, 2]$ , et donc  $Q(b)$  est de signe constant sur  $\mathbf{R}$  pour ces valeurs d' $\epsilon$  et de  $t$ , nécessairement positif du fait de son coefficient dominant.

**Solution 2** Supposons  $2/3 \leq t \leq 2$  et  $b + c > a$ . En utilisant  $(b + c)^2 \geq 4bc$  on obtient

$$\begin{aligned} b^2 + cat + c^2 + abt - a^2 - bct &= (b + c)^2 + at(b + c) - (2 + t)bc - a^2 \\ &\geq (b + c)^2 + at(b + c) - \frac{1}{4}(2 + t)(b + c)^2 - a^2 \\ &\geq \frac{1}{4}(2 - t)(b + c)^2 + at(b + c) - a^2. \end{aligned}$$

Puisque  $2 - t \geq 0$  et  $t > 0$ , cette dernière expression est croissante en  $b + c$ , et en utilisant  $b + c > a$  on obtient

$$b^2 + cat + c^2 + abt - a^2 - bct > \frac{1}{4}(2 - t)a^2 + ta^2 - a^2 = \frac{3}{4}\left(t - \frac{2}{3}\right)a^2 \geq 0$$

puisque  $t \geq 2/3$ . Les deux autres inégalités s'obtiennent par symétrie.

*Solution 3* On pose  $x = (c + a - b)/2$ ,  $y = (a + b - c)/2$  et  $z = (b + c - a)/2$  de sorte que  $a = x + y$ ,  $b = y + z$ ,  $c = z + x$ . Ceci rend les expressions un peu plus compliquées à écrire, mais a l'avantage de remplacer les réels  $a, b, c$  sur lesquels nous avons des contraintes pas très faciles à utiliser par les réels  $x, y, z$  qui ne sont soumis à aucune contrainte (à part à celle d'être strictement positifs). Alors :

$$b^2 + cat + c^2 + abt - a^2 - bct = (x^2 + y^2 - z^2 + xy + xz + yz)t + 2(z^2 + xz + yz - xy) \quad (1)$$

Cette expression est une fonction affine de  $t$ , strictement positive aussi bien en  $t = 2/3$  où

$$\frac{2}{3}(x^2 + y^2 - z^2 + xy + xz + yz) + 2(z^2 + xz + yz - xy) = \frac{2}{3}((x-y)^2 + 4(x+y)z + 2z^2) > 0$$

qu'en  $t = 2$  où

$$2(x^2 + y^2 - z^2 + xy + xz - yz) + 2(z^2 + xz + yz + xy) = 2(x^2 + y^2) + 4(x+y)z > 0.$$

Elle est donc positive sur l'intervalle  $[2/3, 2]$  tout entier.

*Variante* Après avoir obtenu l'expression (1), on observe qu'elle peut être réécrite sous la forme

$$(2-t)z^2 + (x-y)^2t + (3t-2)xy + z(x+y)(2+t).$$

Les trois premiers termes sont positifs ou nuls et le dernier est strictement positif, ce qui conclut.

**Solution 4** On distingue deux cas :

*Premier cas* : Si  $a \geq b, c$ , alors  $ab + ac - bc > 0$ ,  $2(b^2 + c^2) \geq (b+c)^2 > a^2$  et  $t \geq 2/3$  impliquent :

$$\begin{aligned} b^2 + cat + c^2 + abt - a^2 - bct &= b^2 + c^2 - a^2 + (ab + ac - bc)t \\ &\geq (b^2 + c^2 - a^2) + \frac{2}{3}(ab + ac - bc) \\ &\geq \frac{1}{3}(3b^2 + 3c^2 - 3a^2 + 2ab + 2ac - 2bc) \\ &\geq \frac{1}{3}[(2b^2 + 2c^2 - a^2) + (b-c)^2 + 2a(b+c-a)] \\ &> 0 \end{aligned}$$

*Deuxième cas* : Si  $b \geq a, c$ , alors  $b^2 + c^2 - a^2 > 0$ . Si on a également  $ab + ac - bc \geq 0$ , alors  $b^2 + cat + c^2 + abt - a^2 - bct > 0$ . Si au contraire  $ab + ac - bc < 0$ , alors avec  $t \leq 2$ , nous avons :

$$\begin{aligned} b^2 + cat + c^2 + abt - a^2 - bct &\geq b^2 + c^2 - a^2 + 2(ab + ac - bc) \\ &\geq (b-c)^2 + a(b+c-a) + a(b+c) \\ &> 0 \end{aligned}$$

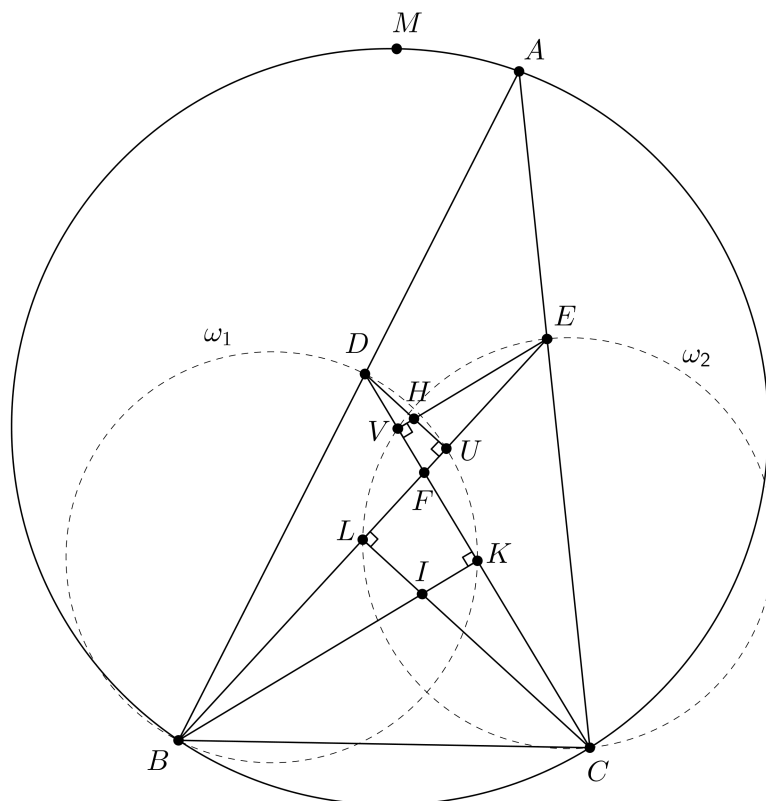
Par symétrie, nous avons fini.

**2.** Soient  $D$  et  $E$  des points appartenant respectivement aux intérieurs des côtés  $[AB]$  et  $[AC]$  d'un triangle  $ABC$ , tels que  $DB = BC = CE$ . Soient  $F$  le point d'intersection des droites  $CD$  et  $BE$ ,  $I$  le centre du cercle inscrit au triangle  $ABC$ ,  $H$  l'orthocentre du triangle  $DEF$  et  $M$  le milieu de l'arc  $BAC$  du cercle circonscrit au triangle  $ABC$ . Montrer que  $I$ ,  $H$  et  $M$  sont alignés.

*Proposé par Danylo Khilko, Ukraine*

**Solution 1.**

Puisque  $DB = BC = CE$ , nous avons  $(BI) \perp (CD)$  et  $(CI) \perp (BE)$ . Ainsi,  $I$  est l'orthocentre du triangle  $BFC$ . Soit  $K$  le point d'intersection des droites  $(BI)$  et  $(CD)$ , et  $L$  le point d'intersection des droites  $(CI)$  et  $(BE)$ . Les triangles  $ILB$  et  $IKC$  sont semblables, donc nous avons la relation  $IB \cdot IK = IC \cdot IL$ . Soient  $U$  et  $V$  projetés orthogonaux respectifs de  $D$  sur  $EF$  et de  $E$  sur  $DF$ . De même, les triangles  $DHV$  et  $EHU$  étant semblables, on a  $DH \cdot HU = EH \cdot HV$ .



Soient  $\omega_1$  et  $\omega_2$  les cercles de diamètres respectifs  $BD$  and  $CE$ . En voyant les relations ci-dessus comme des égalités entre les puissances des points  $I$  et  $H$  par rapport à ces deux cercles, nous pouvons conclure que la droite  $(IH)$  est l'axe radical des cercles  $\omega_1$  et  $\omega_2$ .

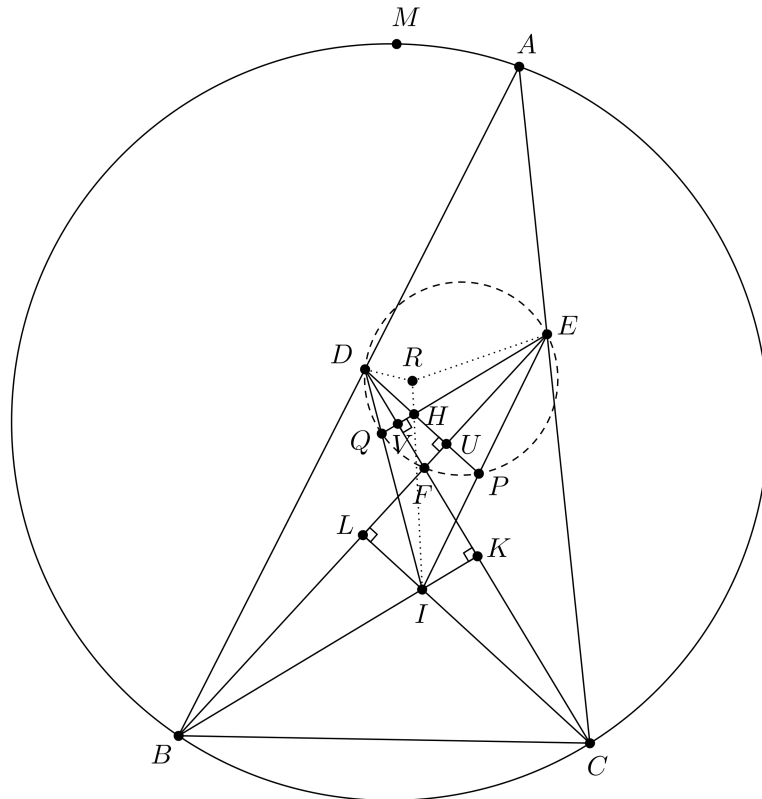
Reste à montrer que  $M$  appartient aussi à l'axe radical de  $\omega_1$  et  $\omega_2$ . Puisque ces cercles ont même rayon, il suffit pour cela de prouver que  $M$  est à égale distance de leurs centres. Soient donc  $O_1$  et  $O_2$  les centres de  $\omega_1$  et  $\omega_2$ , respectivement. Puisque  $M$  est le milieu de l'arc  $BAC$ , nous avons  $MB = MC$ . D'autre part,  $BO_1 = CO_2$  et  $\widehat{MBO_1} = \widehat{MBA} = \widehat{MCA} = \widehat{MCO_2}$ , donc les triangles  $MBO_1$  et  $MCO_2$  sont isométriques. Nous avons donc bien  $MO_1 = MO_2$ , ce qui conclut.

## Solution 2.

On définit les points  $K, L, U, V$  comme dans la solution 1. Soit  $P$  le point d'intersection de  $(DU)$  et  $(EI)$ , et soit  $Q$  le point d'intersection de  $(EV)$  et  $(DI)$ .

Puisque  $DB = BC = CE$ , les droites  $(CI)$  et  $(BI)$  sont perpendiculaires respectivement à  $(BE)$  and  $(CD)$ . Ainsi, les droites  $(BI)$  et  $(EV)$  sont parallèles et, le triangle  $BIE$  étant isocèle en  $I$ ,  $\widehat{IEB} = \widehat{IBE} = \widehat{UEH}$ . De même, les droites  $(CI)$  et  $(DU)$  sont parallèles et  $\widehat{IDC} = \widehat{ICD} = \widehat{VDH}$ . Puisque  $\widehat{UEH} = \widehat{VDH}$ , les points  $D, Q, F, P, E$  sont cocycliques. On tire de la l'égalité des puissances  $IP \cdot IE = IQ \cdot ID$ .

Soit  $R$  le deuxième point d'intersection centre du cercle circonscrit au triangle  $HEP$  et de la droite  $(HI)$ . Puisque  $IH \cdot IR = IP \cdot IE = IQ \cdot ID$ , les points  $D, Q, H, R$  sont également cocycliques, de même que les points  $E, P, H, R$ . Nous avons  $\widehat{DQH} = \widehat{EPH} = \widehat{DFE} = \widehat{BFC} = 180^\circ - \widehat{BIC} = 90^\circ - \widehat{BAC}/2$ . En combinant ce calcul avec la cocyclicité de  $D, Q, H, R$ , et de  $E, P, H, R$ , on obtient  $\widehat{DRH} = \widehat{ERH} = 180^\circ - (90^\circ - \widehat{BAC}/2) = 90^\circ + \widehat{BAC}/2$ . Ainsi,  $\widehat{DRH} + \widehat{ERH} > 180^\circ$ , et donc  $R$  est à l'intérieur du triangle  $DEH$ . Par conséquent,  $\widehat{DRE} = 360^\circ - \widehat{DRH} - \widehat{ERH} = 180^\circ - \widehat{BAC}$  ce qui implique que les points  $A, D, R, E$  sont cocycliques.



Puisque  $MB = MC$ ,  $BD = CE$  et  $\widehat{MBD} = \widehat{MCE}$ , les triangles  $MBD$  et  $MCE$  sont isométriques et  $\widehat{MDA} = \widehat{MEA}$ . Ainsi, les points  $M, D, E, A$  sont cocycliques. On en conclut que les points  $M, D, R, E, A$  sont cocycliques. On a alors  $\widehat{MAE} = \widehat{BAC} + \widehat{MAB} = \widehat{BAC} + \widehat{MCB} = \widehat{BAC} + (90^\circ - \angle BAC/2)$ , d'où  $\widehat{MRE} = 180^\circ - \widehat{MAE} = 90^\circ - \angle BAC/2$ . On avait vu plus haut que  $\widehat{ERH} = 90^\circ + \widehat{BAC}/2$ , donc les points  $I, H, R, M$  sont colinéaires.

### Solution 3.

Cette solution est une solution calculatoire : il s'agit de déterminer les pentes des droites  $(IH)$  et  $(IM)$  dans un certain repère, et de montrer qu'elles sont égales. Supposons que nous avons un repère dans lequel les coordonnées des points  $B, C, D, E$  sont données respectivement par  $(b_x, b_y), (c_x, c_y), (d_x, d_y), (e_x, e_y)$ . Après avoir remarqué comme dans les solutions précédentes que  $(BE) \perp (CI)$  et  $(CD) \perp (BI)$ , on a  $\vec{IH} = \vec{IC} + \vec{CD} + \vec{DH}$ , d'où  $\vec{IH} \cdot \vec{BE} = \vec{CD} \cdot \vec{DE}$ . De même, nous avons  $\vec{IH} = \vec{IB} + \vec{BE} + \vec{EH}$ , d'où  $\vec{IH} \cdot \vec{CD} = \vec{CD} \cdot \vec{BE}$ . On obtient donc  $\vec{IH} \cdot (\vec{BE} + \vec{DC}) = 0$ . On en conclut que la pente de la droite  $(IH)$  est  $(c_x + e_x - b_x - d_x)/(b_y + d_y - c_y - e_y)$ .

Supposons maintenant que l'axe des abscisses a pour vecteur directeur  $\vec{BC}$  et coïncide avec la droite  $(BC)$ , et posons  $\alpha = \widehat{BAC}$ ,  $\beta = \widehat{ABC}$ ,  $\gamma = \widehat{ACB}$ . Puisque  $DB = BC = CE$ , nous avons  $c_x - b_x = BC$ ,  $e_x - d_x = BC - BC \cos \beta - BC \cos \gamma$ ,  $b_y = c_y = 0$ ,  $d_y - e_y = BC \sin \beta - BC \sin \gamma$ . Ainsi, par la formule obtenue plus haut, la pente de  $(IH)$  est  $(2 - \cos \beta - \cos \gamma)/(\sin \beta - \sin \gamma)$ .

Montrons maintenant que la pente de  $(MI)$  est la même. Soient  $r$  et  $R$  respectivement les rayons des cercles inscrit et circonscrit au triangle  $ABC$ , et  $(m_x, m_y)$  et  $(i_x, i_y)$  les coordonnées de  $M$  et de  $I$  dans le repère choisi. Nous avons  $\widehat{BMC} = \widehat{BAC} = \alpha$  et  $BM = MC$  (ceci voulant dire que le projeté de  $M$  sur la droite  $(BC)$  est le milieu du segment  $[BC]$ ), et donc

$$m_y - i_y = \frac{BC}{2 \tan\left(\frac{\alpha}{2}\right)} - r.$$

D'autre part, en posant  $AB = u + v$ ,  $BC = v + w$ ,  $CA = w + u$ , on a  $i_x = b_x + v = c_x - w$ , donc

$$i_x = \frac{1}{2}(b_x + c_x + v - w) = m_x + \frac{AB - AC}{2},$$

d'où  $m_x - i_x = \frac{AC - AB}{2}$ . Par conséquent, la pente de la droite  $(MI)$  est  $\left(\frac{BC}{\tan(\alpha/2)} - 2r\right)/(AC - AB)$ .

La loi des sinus s'écrit

$$\frac{BC}{\sin \alpha} = \frac{AC}{\sin \beta} = \frac{AB}{\sin \gamma} = 2R,$$

d'où

$$\frac{BC}{\tan\left(\frac{\alpha}{2}\right)} = 4R \cos^2\left(\frac{\alpha}{2}\right) = 2R(1 + \cos \alpha).$$

En utilisant l'identité

$$\frac{r}{R} = \cos \alpha + \cos \beta + \cos \gamma - 1 \tag{2}$$

(voir démonstration plus bas) on obtient l'égalité des pentes

$$\frac{\frac{BC}{\tan(\alpha/2)} - 2r}{AC - AB} = \frac{2R(1 + \cos \alpha) - 2r}{2R(\sin \beta - \sin \gamma)} = \frac{2 - \cos \beta - \cos \gamma}{\sin \beta - \sin \gamma}$$

qui donne la colinéarité des points  $I, H, M$ .

*Démonstration de l'identité (2) :* Commençons par démontrer une autre identité utile :

$$\frac{r}{R} = 4 \sin \frac{\alpha}{2} \sin \frac{\beta}{2} \sin \frac{\gamma}{2} \quad (3)$$

Pour cela, posons encore une fois  $AB = u + v$ ,  $BC = v + w$ ,  $CA = w + u$ . Puisque  $v$  est la distance à  $B$  du point de contact du cercle inscrit avec le segment  $[BC]$ , nous avons  $r = v \tan \frac{\beta}{2}$ , et de même,  $r = w \tan \frac{\gamma}{2}$ . Ainsi,

$$BC = v + w = r \left( \frac{1}{\tan \frac{\beta}{2}} + \frac{1}{\tan \frac{\gamma}{2}} \right) = r \left( \frac{\cos \frac{\beta}{2} \sin \frac{\gamma}{2} + \sin \frac{\beta}{2} \cos \frac{\gamma}{2}}{\sin \frac{\beta}{2} \sin \frac{\gamma}{2}} \right),$$

et donc, en utilisant le fait que  $\alpha + \beta + \gamma = \pi$  et le fait que  $\sin(\frac{\pi}{2} - x) = \cos x$ , on a

$$r = \frac{BC \sin \frac{\beta}{2} \sin \frac{\gamma}{2}}{\cos \frac{\alpha}{2}}.$$

D'autre part, nous avons  $BC = 2R \sin \alpha = 4R \sin \frac{\alpha}{2} \cos \frac{\alpha}{2}$ , d'où le résultat.

Reste à en déduire l'identité (2). Rappelons pour cela l'identité trigonométrique  $2 \sin x \sin y = \cos(x - y) - \cos(x + y)$ , qui nous permet d'écrire :

$$\begin{aligned} 4 \sin \frac{\alpha}{2} \sin \frac{\beta}{2} \sin \frac{\gamma}{2} &= 2 \sin \frac{\gamma}{2} \left( \cos \left( \frac{\alpha - \beta}{2} \right) - \cos \left( \frac{\alpha + \beta}{2} \right) \right) \\ &= 2 \sin \frac{\gamma}{2} \left( \cos \left( \frac{\alpha - \beta}{2} \right) - \sin \frac{\gamma}{2} \right) \\ &= 2 \cos \left( \frac{\alpha + \beta}{2} \right) \cos \left( \frac{\alpha - \beta}{2} \right) - 2 \sin^2 \left( \frac{\gamma}{2} \right) \\ &= \cos \alpha + \cos \beta + \cos \gamma - 1, \end{aligned}$$

où on a utilisé les identités  $\cos \alpha + \cos \beta = 2 \cos \left( \frac{\alpha + \beta}{2} \right) \cos \left( \frac{\alpha - \beta}{2} \right)$  et  $\cos \gamma = 1 - 2 \sin^2 \frac{\gamma}{2}$  pour conclure.



#### Solution 4.

Prolongeons les bissectrices  $(BI)$  et  $(CI)$  de sorte qu'elles intersectent le cercle circonscrit à  $ABC$  respectivement en  $P$  et en  $Q$ . Appelons de plus  $R$  et  $S$  les points d'intersection respectifs de la hauteur de  $DEF$  issue de  $D$  avec  $(BI)$  et de celle issue de  $E$  avec  $(CI)$ .

De même que dans les solutions précédentes, nous avons que  $(BI)$  et  $(CD)$  sont perpendiculaires. Puisque  $(EH)$  et  $(DF)$  sont également perpendiculaires,  $(HS)$  et  $(RI)$  sont parallèles. De même,  $(HR)$  et  $(SI)$  sont parallèles, et par conséquent,  $HSIR$  est un parallélogramme.

D'autre part, puisque  $M$  est le milieu de l'arc  $BAC$ , nous avons

$$\widehat{MPI} = \widehat{MPB} = \widehat{MCB} = \widehat{MBC} = \widehat{MQC} = \widehat{MQI},$$

ainsi que

$$\widehat{PIQ} = \widehat{BIC} = 180^\circ - \widehat{PBC} - \widehat{QCB} = 180^\circ - \frac{1}{2}(\widehat{ABC} + \widehat{ACB}) = 90^\circ + \widehat{ABC}$$

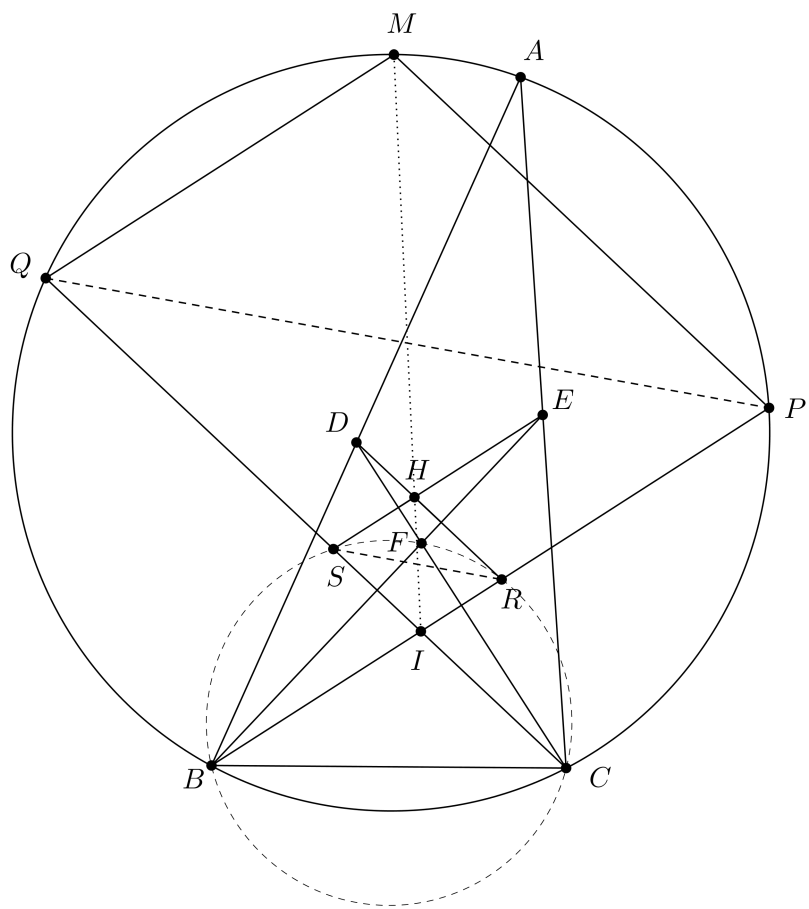
et

$$\begin{aligned} \widehat{PMQ} &= \widehat{PMC} + \widehat{CMB} + \widehat{QPB} \\ &= \widehat{CAB} + \widehat{PBC} + \widehat{QCB} \\ &= \widehat{CAB} + \frac{1}{2}(\widehat{ABC} + \widehat{ACB}) \\ &= 90^\circ + \widehat{ABC} \\ &= \widehat{PIQ}. \end{aligned}$$

Ainsi,  $MPIQ$  est un parallélogramme.

Puisque  $CI$  est la médiatrice du segment  $[BE]$ , le triangle  $BSE$  est isocèle, d'où  $\widehat{FBS} = \widehat{EBS} = \widehat{SEB} = \widehat{HEF} = \widehat{HDF} = \widehat{RDF} = \widehat{FCS}$ , et donc  $B, S, F, C$  sont cocycliques. De même,  $B, F, R, C$  sont cocycliques. Il s'ensuit que  $B, S, R, C$  sont cocycliques. Puisque  $B, Q, P, C$  sont également cocycliques,  $(SR)$  et  $(QP)$  sont parallèles.

On en conclut que  $HSIR$  et  $MQIP$  sont des parallélogrammes homothétiques, et que par conséquent  $M, H, I$  sont colinéaires.



**3.** Pour un entier strictement positif  $m$ , on note  $d(m)$  le nombre de diviseurs strictement positifs de  $m$ , et  $\omega(m)$  le nombre de diviseurs premiers distincts de  $m$ . Soit  $k$  un entier strictement positif. Montrer qu'il existe une infinité d'entiers strictement positifs  $n$  tels que  $\omega(n) = k$  et tels que pour tous les entiers strictement positifs  $a$  et  $b$  vérifiant  $a + b = n$ ,  $d(n)$  ne divise pas  $d(a^2 + b^2)$ .

*Proposé par le Japon*

**Solution.** Rappel : Le nombre de diviseurs d'un entier  $p_1^{\alpha_1} \dots p_k^{\alpha_k}$ , où  $p_i$  sont des nombres premiers distincts, est  $(\alpha_1 + 1)(\alpha_2 + 1) \dots (\alpha_k + 1)$ .

*Motivation de la solution :* L'énoncé du problème étant assez tarabiscoté, commençons par l'étudier pour  $k = 1$  pour comprendre ce qui se passe. Il faut donc chercher  $n$  sous la forme d'une puissance d'un nombre premier, disons de 2. Il nous faut pouvoir contrôler facilement la divisibilité d'un entier par  $d(n)$ , il serait donc judicieux de le choisir égal à un nombre premier, donc de prendre  $n$  sous la forme  $2^{p-1}$  où  $p$  est un nombre premier.

Il reste à vérifier que pour tous les entiers  $a$  et  $b$  tels que  $a + b = n$ , l'entier  $d(n) = p$  ne divise pas  $d(a^2 + b^2)$ . Si par l'absurde  $p \mid d(a^2 + b^2)$ , cela veut dire que l'un des facteurs premiers de  $a^2 + b^2$  a un exposant de la forme  $cp - 1$ , avec  $c$  un entier supérieur ou égal à 1. On peut donc écrire  $a^2 + b^2 = q^{cp-1}r$  avec  $q$  un nombre premier et  $r$  un entier non divisible par  $q$ . Observant que  $n^2 = a^2 + 2ab + b^2 > a^2 + b^2$ , nous pouvons conclure que  $q$  ne peut être trop grand :

$$4^{p-1} = n^2 = (a + b)^2 > a^2 + b^2 = q^{cp-1}r \geq q^{cp-1} \geq q^{p-1},$$

et donc nécessairement  $q < 5$ .

Avant de conclure pour les cas  $q = 2$  et  $q = 3$ , voyons si l'argument que nous avons donné ci-dessus de fonctionnerait pas pour tout  $k$ . Gardant le  $2^{p-1}$  qui nous permet de conserver la condition de divisibilité de  $d(a^2 + b^2)$  par  $p$ , on écrit  $n = 2^{p-1}m$  où  $m$  est un entier impair ayant  $k - 1$  facteurs premiers distincts. Nous avons ainsi toujours que  $p$  divise  $a^2 + b^2$  donc que  $a^2 + b^2$  est de la forme  $q^{cp-1}r$  et en écrivant la même suite d'inégalités que ci-dessus, nous obtenons :

$$4^{p-1}m^2 > q^{p-1}$$

Bien entendu, nous ne pouvons conclure que  $q < 5$  pour n'importe quel  $m$ . Souvenons-nous cependant que notre problème est un problème de *construction* d'une infinité de  $n$ . Nous pouvons donc imposer des conditions sur  $m$  tant qu'elles donnent lieu à une infinité d'entiers  $n$ . Ici, si on avait  $q \geq 5$ , on aurait  $m > \left(\frac{5}{4}\right)^{\frac{p-1}{2}}$ .

Nous pouvons donc imposer par exemple  $m < \left(\frac{5}{4}\right)^{\frac{p-1}{2}}$ , ce qui donnera bien lieu, en faisant varier  $p$ , à une infinité de  $n$  de cette forme, et implique pour chacun d'eux que  $q < 5$ .

*Solution :* A partir de maintenant, nous allons travailler directement avec  $n = 2^{p-1}m$  pour voir quelles conditions, autres que  $m < \left(\frac{5}{4}\right)^{\frac{p-1}{2}}$ , on aurait éventuellement besoin d'imposer sur  $m$  ou  $p$ .

D'après ce qui précède, nous avons donc  $a^2 + b^2 = q^{cp-1}r$  avec  $q = 2$  ou  $3$ . Si  $q = 3$ , alors, un carré étant toujours congru à 0 ou à 1 modulo 3, nous avons nécessairement que  $a$  et  $b$  sont tous les deux divisibles par 3, donc que  $n$  l'est aussi. Si  $n = 2^{p-1}m$ , il suffit donc simplement d'imposer de plus que  $m$  ne soit pas divisible par 3. Supposons

maintenant  $q = 2$ . Ce cas est différent du précédent car ici aussi bien  $n$  que  $a^2 + b^2$  ont des puissances de 2 avec des exposants dépendant de  $p$  dans leurs décompositions en facteurs premiers, et nous allons raisonner en termes de valuations  $p$ -adiques pour arriver à une contradiction. En notant  $v_2$  les valuations 2-adiques, nous avons

$$p - 1 = v_2(a + b) \geq \min\{v_2(a), v_2(b)\}$$

avec égalité si et seulement si  $v_2(a) = v_2(b)$ . Si on avait  $v_2(a) \neq v_2(b)$ , alors la plus petite des deux doit être égale à  $p - 1$ , et donc  $v_2(a^2 + b^2)$  serait égale à  $2p - 2$ . Puisque  $a^2 + b^2 = 2^{cp-1}r$  avec  $r$  impair, nous aurions alors  $2p - 2 = cp - 1$ , c'est-à-dire  $(2 - c)p = 1$ , impossible. Donc  $v_2(a) = v_2(b) < p - 1$ , et, en notant  $t$  cette valeur commune, nous avons, en posant  $a = 2^t a_0$  et  $b = 2^t b_0$  avec  $a_0, b_0$  impairs,

$$a_0^2 + b_0^2 = 2^{cp-1-2t}r.$$

Le côté gauche est une somme de deux carrés impairs, elle est donc congrue à 2 modulo 4, c'est-à-dire que sa valuation 2-adique est égale à 1. Nous avons donc nécessairement  $cp - 1 - 2t = 1$ , donc en particulier

$$cp = 2t + 2 < 2(p - 1) + 2 = 2p,$$

c'est-à-dire nécessairement  $c = 1$ , ce qui est impossible par cette même relation dès que  $p$  est impair.

*Conclusion* : Tout nombre de la forme  $n = 2^{p-1}m$  où  $m$  est un entier strictement positif ayant  $k - 1$  facteurs premiers distincts tous supérieurs strictement à 3 et  $p$  est un nombre premier impair tel que  $(5/4)^{\frac{p-1}{2}} > m$  convient.

**Remarque** : Que retenir de ce problème ? Les relations  $d(n) \nmid d(a^2 + b^2)$  et  $a + b = n$  sont assez déroutantes au premier abord, mais pour démarrer, on ne les utilise en fait que comme des sources d'inégalités de sens contraires entre  $n$  et  $a^2 + b^2$  : la négation de la première nous permet d'avoir l'existence d'un facteur premier  $q$  de  $a^2 + b^2$  avec un exposant grand par rapport à l'exposant d'un facteur premier de  $n$ , et la seconde borne ce facteur premier  $q$ . Ce n'est qu'ensuite qu'on commence à véritablement faire de l'arithmétique en utilisant de manière cruciale les propriétés des sommes de deux carrés modulo 3 et 4.